



## Publication par la Banque de France du rapport sur la surveillance des moyens de paiement et des infrastructures des marchés financiers

La Banque de France, relayée par l'IEDOM dans les départements d'outre-mer, veille « au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement », « à la sécurité des systèmes de compensation, de règlement et de livraison des instruments financiers », ainsi qu'« à la sécurité des moyens de paiement scripturaux et à la pertinence des normes applicables en la matière ». Elle vient de publier le compte-rendu de ses actions en la matière sur la période 2012- 2014. Cette dernière a été marquée par le développement des transactions internet par cartes bancaires, la migration vers la norme SEPA, ou l'extension du champ de surveillance aux titres spéciaux de paiement dématérialisés (chèques-cadeaux et titres-restaurant notamment). Dans le cadre de cette nouvelle mission, la Banque de France a préparé un référentiel de sécurité présentant les objectifs de sécurité qui devront être atteints par les entreprises qui émettent et gèrent les titres spéciaux de paiement dématérialisés visés par l'arrêté du 17 juin 2013. La période a également été marquée par une évolution importante du cadre de surveillance des infrastructures des marchés financiers fixé par la BCE avec l'adoption en juin 2013 par le Conseil des gouverneurs des nouveaux principes CPMI/IOSCO plus exigeants que les précédents. Le premier chapitre du rapport traite des principales évolutions du cadre de surveillance de la Banque de France en matière d'infrastructures des marchés financiers et de moyens de paiement. Le second chapitre traite des actions menées en matière de surveillance des infrastructures des marchés financiers. Enfin, le troisième chapitre traite des actions qui concernent le domaine des moyens de paiement.

[https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/rapport-surveillance-des-moyens-de-paiement-et-des-systemes-d-echange-2014.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/rapport-surveillance-des-moyens-de-paiement-et-des-systemes-d-echange-2014.pdf)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,4 % en décembre 2014, en baisse par rapport au taux de 11,5 % de novembre 2014 et à celui de 11,8 % de décembre 2013. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,9 % en décembre 2014, en baisse par rapport au taux de 10,0 % de novembre 2014 et à celui de 10,6 % de décembre 2013. C'est la première fois depuis octobre 2011 que ce taux descend sous les 10,0 % dans l'UE28. Eurostat estime qu'en décembre 2014, 24,056 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,129 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 228 000 dans l'UE28 et de 157 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2013, le chômage a baissé de 1,710 million de personnes dans l'UE28 et de 693 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en décembre 2014 ont été enregistrés en Allemagne (4,8 %) ainsi qu'en Autriche (4,9 %), et les plus élevés en Grèce (25,8 % en octobre 2014) et en Espagne (23,7 %).

### OCDE

#### Objectif croissance 2015

Dans son rapport annuel, l'OCDE donne une évaluation des réformes mises en place par les pays membres. Elle loue l'intensité des réformes menées en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal, mais déplore leur faiblesse voire même leur diminution « dans la plupart des pays nordiques et du cœur de la zone euro ». Concernant la France, le rapport recommande l'allègement du coût du travail, la réforme du droit du travail, le développement de la formation professionnelle, l'amélioration de la lutte contre l'échec scolaire et la levée de certains freins à la concurrence.

<http://www.oecd.org/fr/economie/reformes-economiques-objectif-croissance.htm>

### Microfinance

#### La microfinance dans les Outre-mer.

Un projet d'avis consacré à la « Microfinance dans les Outre-mer » a été présenté le 10 février à l'Assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Parmi les propositions, figure l'extension du suivi statistique de la microfinance par la Banque de France à l'ensemble des territoires ultramarins, en partenariat avec l'IEDOM et l'IEOM.

[www.lecese.fr/sites/default/files/communiqués/CP%20-%20Avis%20Microfinance%20dans%20les%20OM.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/communiqués/CP%20-%20Avis%20Microfinance%20dans%20les%20OM.pdf)

### Actualités législatives

#### Publication au Journal Officiel

Décret n° 2015-149 du 10 février 2015 relatif aux obligations déclaratives et à la mise en concurrence des intermédiaires en défiscalisation outre-mer

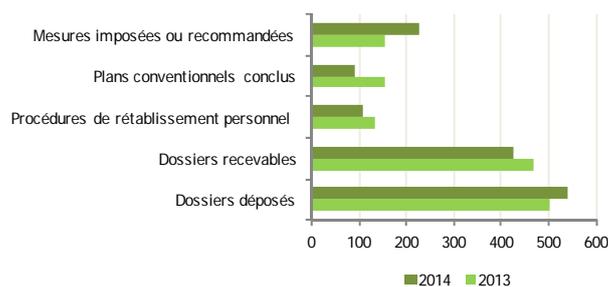
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030223097&categorieLien=id>

## Surendettement : rebond des dépôts de dossiers

Après une légère contraction en 2013, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement repart à la hausse en 2014. Il s'établit à 539, soit 1,4 dossier pour 1 000 habitants. 426 dossiers ont été jugés recevables, soit -8,8 % sur un an. Le taux d'irrecevabilité est en recul à 8,2 % (-2,9 points). A noter que depuis la mise en place du dispositif, 6 204 dossiers ont été déposés auprès du Secrétariat de la commission de surendettement de la Martinique.

Les mesures imposées ou recommandées progressent (+46,8 %), en lien avec la possibilité depuis 2014 d'appliquer des mesures imposées ou recommandées immédiates, sans passer par l'étape préalable du plan conventionnel. Les plans conclus sont en recul (-42,7 %), ainsi que les orientations vers la procédure de rétablissement personnel (-20,6 %).

Traitement des dossiers de surendettement (en nombre)

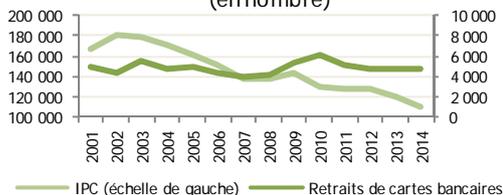


Source : IEDOM

## Vulnérabilité des agents économiques : poursuite de l'amélioration en 2014

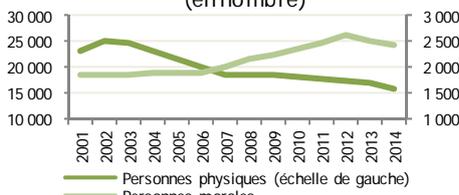
Les indicateurs témoignent d'une moindre vulnérabilité des agents économiques en 2014. Les retraits de cartes bancaires sont en léger repli (-0,7 % à 4 669) et les incidents de paiement sur chèques en baisse significative (-8,0 %, à 110 217). Les interdictions bancaires des particuliers (15 774) et des personnes morales (2 412), ainsi que les incidents de paiement sur effets (1 007) sont en repli respectif de 6,4 %, 3,9 % et 26,6 %.

Incidents de paiement sur chèques et retraits de cartes bancaires (en nombre)



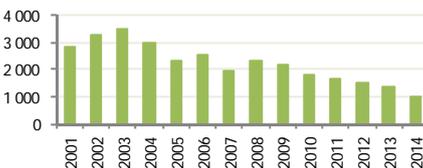
Source : IEDOM

Personnes physiques et morales en interdiction bancaire (en nombre)



Source : IEDOM

Incidents de paiement sur effets (en nombre)



Source : IEDOM

## Publication : parution d'une note sur le tourisme à la Martinique

L'IEDOM Martinique a publié une note présentant la place du tourisme dans l'économie, disponible sur [le site de l'IEDOM](#).

# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

## Aquaculture : évolutions contrastées

Après avoir connu une baisse significative en 2013, en lien notamment avec un retard de croissance des juvéniles, la production aquacole martiniquaise est bien orientée à la hausse en 2014 (à 67 tonnes). Pour autant, elle se situe en dessous du potentiel de production aquacole estimé à plus de 300 tonnes. La filière doit faire face à des difficultés structurelles liées au manque d'organisation mais aussi environnementales (sargasses, cyclones, etc.). L'évolution favorable de la production aquacole observée en 2014 résulte principalement de la croissance de la production aquacole d'origine marine (progression de presque 70 % de la production d'ombrine ocellée) qui représente presque 90 % de l'ensemble de la production aquacole martiniquaise.

## Chikungunya : fin de l'épidémie à la Martinique

Au cours de la première semaine de janvier 2015, le nombre de cas évocateurs de Chikungunya vus en consultation par les médecins généralistes s'élevait à 179. D'après l'ensemble des indicateurs de surveillance épidémiologique, la tendance est à la diminution. Les membres du Comité d'Experts des Maladies Infectieuses et Emergentes réunis le 6 janvier 2015 ont considéré que la situation épidémiologique correspondait à la phase 4, c'est-à-dire la fin de l'épidémie. Selon l'enquête réalisée par l'Agence Régionale de Santé en juillet 2014, environ 140 000 personnes vivant en Martinique ont été touchées par l'épidémie, soit plus d'un quart de la population.

## Sur-rémunération : proposition de refondation du dispositif par la Cour des comptes

Dans son rapport public annuel 2015, la Cour des comptes met en exergue les compléments de rémunération des fonctionnaires d'Etat outre-mer. La Cour observe qu'« au fil des années, le cadre juridique des « sur-rémunérations » est devenu de plus en plus complexe, tandis que, dans le même temps, ses justifications ont perdu pour partie de leur pertinence. Compte tenu de son poids budgétaire pour l'État et de ses conséquences sur les finances des collectivités territoriales ultramarines, une refonte du système s'avère aujourd'hui souhaitable ». La charge budgétaire de ces sur-rémunérations s'élevait à 1,2 milliard d'euros en 2012 pour 91 000 fonctionnaires civils d'État.

Compléments de rémunération des fonctionnaires civils d'Etat dans les Outre-mer

Territoire	Majoration en vigueur	Différentiel de coût de la vie 2010	Dépense 2012 (M€)
Guadeloupe	40 %	8,3 %	157,8
Guyane	40 %	13,0 %	100
Martinique	40 %	9,7 %	144
La Réunion	53,63 %	6,2 %	349,2
Nouvelle-Calédonie	73 à 94 %	34 %	133,7
Polynésie française	84 à 106 %	25,9 %	152,6
<b>Total</b>			<b>1 037,3</b>

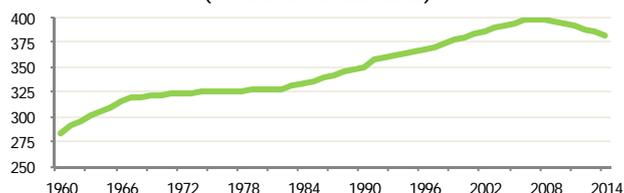
Source : Cour des comptes, à partir des données INSEE pour les prix et montants figurants au DPT 2014 pour les montants servis

## Démographie : baisse et vieillissement de la population

L'Insee a publié en décembre 2014 les données relatives au recensement de la population à la Martinique. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 388 364 personnes habitent en Martinique, soit une baisse de 9 366 habitants par rapport à 2007 (-2,4 %). En comparaison, malgré un ralentissement de la croissance, les populations de Guyane et de Guadeloupe progressent sur la même période, respectivement de 12,5 % et de 0,7 %, pour atteindre 239 648 et 404 314 habitants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la population martiniquaise est estimée à 381 326 habitants confirmant sa trajectoire décroissante.

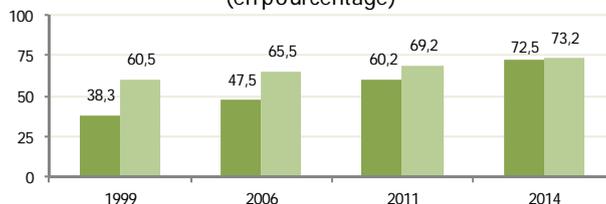
Entre 2007 et 2012, la population martiniquaise a diminué au rythme annuel de -0,5 %. Le solde naturel continue de peser positivement sur la croissance (+0,6 %), mais ne suffit plus pour compenser le poids du solde migratoire fortement négatif (-1,0 %). Par ailleurs, le déficit en jeunes adultes s'accroît, accélérant le vieillissement de la population. L'indice de vieillissement, rapport de la population des 65 ans et plus sur la population de moins de 20 ans, est ainsi passé de 38,3 % en 1999 à 72,5 % en 2014 (alors qu'il est passé de 60,5 % à 73,2 % sur la même période au niveau national).

Evolution de la population  
(en milliers d'habitants)



Source : INSEE

Indice de vieillissement de la population  
(en pourcentage)



Source : DRESS, INSEE

■ Martinique ■ France entière

## ACTUALITÉS RÉGIONALES

### Coopération : 60<sup>e</sup> sommet de l'OECO et 20<sup>e</sup> conférence des Présidents des RUP

Le 60<sup>e</sup> sommet de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECO) s'est déroulé du 4 au 5 février à la Martinique. À cette occasion, un accord a été signé entre les chefs de gouvernement de l'OECO et le gouvernement français, officialisant le statut de membre associé de la Martinique à l'organisation. Le champ d'application de l'accord relève des compétences du Conseil régional.

Par ailleurs, la 20<sup>e</sup> conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques (RUP) s'est tenue en Guadeloupe du 5 au 6 février. La conférence s'est achevée par une [déclaration commune des présidents des RUP](#), qui demandent notamment le maintien des aides structurelles (11 milliards d'euros entre 2007 et 2013 pour l'ensemble des RUP) et le renforcement de la lutte contre le chômage.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- décembre 2014	130,9	+0,2 %	+0,7 %
<b>Chômage</b> (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- décembre 2014	43 971	-1,7 %	-1,4 %
<b>Allocations chômage</b> (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- décembre 2014	22 850	+1,8 %	+0,2 %
<b>RSA</b> (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- octobre 2014	42 021	+3,0 %	+4,8 %
<b>Commerce extérieur</b> (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- novembre 2014	221,9	+4,4 %	-7,5 %
	Hors produits pétroliers	- novembre 2014	149,0	-20,7 %	-7,2 %
	Exportations (millions d'euros)	- novembre 2014	45,9	-10,1 %	-8,8 %
	Hors produits pétroliers	- novembre 2014	14,7	-15,9 %	+16,5 %
<b>Taux de couverture mensuel</b> Hors produits pétroliers		- novembre 2014	20,7 %		- 6,5 pts
		- novembre 2014	9,9 %		+1,1 pt
<b>Grande distribution</b> (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- décembre 2014	67,7	+42,9 %	-8,8 %
		- cumul annuel	581,1		+3,0 %
<b>Indicateurs de vulnérabilité</b> (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- janvier 2015	15 963	+1,2 %	-6,1 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- janvier 2015	2 404	-0,3 %	-4,8 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- décembre 2014	146 001	+39,7 %	-2,8 %
		- cumul annuel	1 624 500		+0,0 %
<b>Trafic maritime</b> (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- janvier 2015	51 839	+26,2 %	+27,3 %
		- cumul annuel	51 839		+27,3 %
<b>Construction</b> (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- décembre 2014	13 344	+2,9 %	+5,3 %
		- cumul annuel	182 265		+6,5 %
<b>Immatriculations</b> (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- janvier 2015	913	-60,0 %	+13,8 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- janvier 2015	171	-31,9 %	-5,0 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		1 084		+10,4 %

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,00%	0,75%

\* hors prime d'Etat

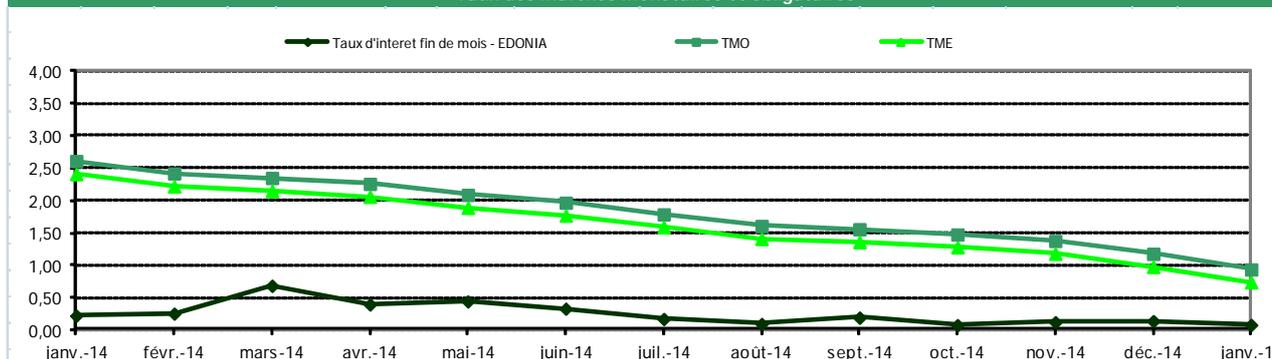
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0820%	0,1280%	0,1440%	0,0860%	0,0100%	0,0540%	0,1320%	0,2700%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
1,28%	1,18%	0,98%	0,74%	1,48%	1,38%	1,18%	0,94%

## Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,57%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,65%
Prêts à taux variable	4,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,35%
Prêts-relais	4,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,25%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,27%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,37%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,21%	Découverts en compte	13,27%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

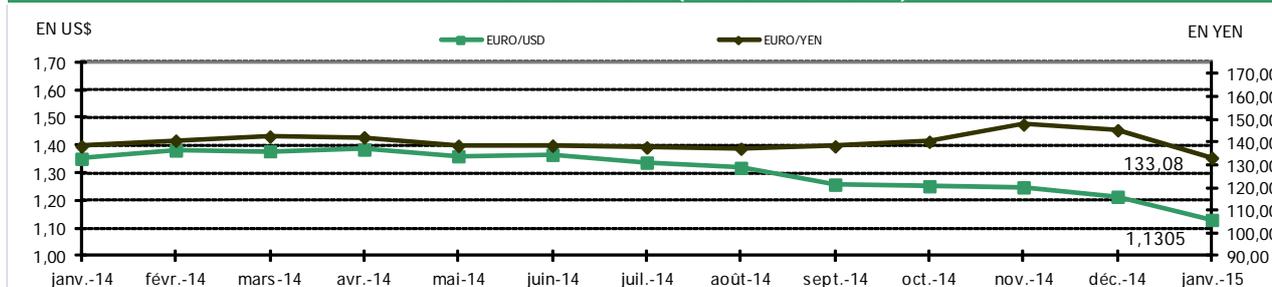
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1305	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,1028	EURO/SRD (Surinam)	3,7266
EURO/JPY (Japon)	133,0800	EURO/BWP (Botswana)	10,8792	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0214
EURO/CAD (Canada)	1,4323	EURO/SCR (Seychelles)	15,5068	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5003
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7511	EURO/MUR (Maurice)	36,8815	EURO/BBD (La Barbade)	2,2586
EURO/SGD (Singapour)	1,5292	EURO/BRL (Brésil)	3,0114	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1494
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,7636	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,1054	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3171,7606	EURO/XCD (Dominique)	3,0493	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1, bd du Général de Gaulle - CS 50512 - 97206 Fort-de-France Cedex

Achevé d'imprimer le 19 février 2015 - Dépôt légal : février 2015 - ISSN 1240-3822